

## Conseil de quartier

### Cité Verte, Fosse Rouge, Pendants, Monrois

**Date, horaire et lieu :** le vendredi 13 décembre 2024 à 20h00 à l'espace Jean-Marie Poirier

**Composition du conseil :**

**Elus :** Christophe Chartrain, Hawa Timera, Jean-Pierre Chaffaud

**Conseillers :** Antoinette Bourgeois, Marie-France Dallez, Claudine Deniaud, Marc Giraud, Viviane Pontat, Marie-Claire Trochet

**Administration :** Christophe Abraham, Maxime Blanc, Stéphanie Helson, Ewan Couic, Léa Diop

**Public :** Maxime Ngate, Jean-Claude Bourgeois, Charmiane Frey, Carol-Anne Fernand, Aline Descamps, Jocelyne Trévisan, Nicole Beguin, Chihab-Eddine Charouite, Mseta Niakaté, Ba Diougal

**Absents excusés :** Hassan Chalada, Marie Yansomwe

**Absents :** Willy Chocalingum, Emirzat Duzcan, Martine Ged, Elisabeth Liblin, Driss Soussi, les représentants des bailleurs sociaux (Seqens, Batigere, Valophis, Logirep).

### Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

#### \* La gestion de l'énergie à Sucy-en-Brie

Le sujet est présenté par Jean-Pierre Chaffaud (Maire adjoint aux Bâtiments, à l'énergie, aux risques majeurs, à l'assainissement) et Ewan Couic (chargé de développement durable). L'exposé englobe six thématiques dont voici les principaux points à retenir. Il est prévu d'effectuer une communication dans le Sucy Infos de l'ensemble de ces éléments.

#### 1. La consommation d'énergie de la Ville

La consommation globale d'énergie de la Ville est en baisse (environ 10% sur la période 2021 à 2024). Cette baisse résulte d'un plan « énergie » élaboré en 2021 et mis en place à partir de 2022, dont les principaux axes d'amélioration concernent :

- L'éclairage et les illuminations (généralisation de l'éclairage en Leds et projet de mise en place de détecteurs dans les sentiers)
- Le chauffage (baisse des températures de consigne, suppression de l'eau chaude dans les bâtiments publics et recul de la date de démarrage du chauffage après les vacances scolaires d'automne si possible)
- La rénovation énergétique (elle s'applique progressivement aux bâtiments et logements municipaux : remplacement des fenêtres, comblement des combles, VMC)

La conduite de ce plan est renforcée par l'acquisition en 2023 de la solution Advizeo, permettant de compiler les données afin de déterminer et suivre la consommation d'énergie dans tous les bâtiments publics de la commune et d'établir des comparaisons en fonction des taux d'occupation des bâtiments (pas encore de prise en compte de la nature des constructions). L'exploitation de ces données permettra de piloter la rénovation énergétique des bâtiments. Cet outil gratuit sur ces trois premières années de lancement a été proposé à la Ville par la Métropole du Grand Paris (MGP) dans le cadre d'un projet de mutualisation

métropolitain. A l'issue de ces trois ans, le coût de ce logiciel sera divisé entre l'ensemble des collectivités parties prenantes dans cette démarche de mutualisation.

## 2. La géothermie

Le premier puits de géothermie de la Ville remonte au milieu des années quatre-vingt. En raison de son coût de déploiement, ce dispositif de chauffage est destiné aux habitats collectifs et permet de chauffer actuellement environ 10 000 Sucyciens (chaque immeuble de la Cité Verte aura à terme sa propre sous station). Les petits collectifs peuvent néanmoins entrer en contact avec le délégataire pour obtenir leur propre raccordement et demander des aides.

La Délégation de Service Public (DSP) a été renouvelée (3<sup>ème</sup> DSP) cette année pour une nouvelle période de vingt-cinq ans avec « *Sub énergie (Engie)* ». Cette nouvelle DSP comprend le forage d'un quatrième puits et sa mise en service à l'horizon 2027/2028. Des travaux seront réalisés pour l'installation des nouveaux réseaux souterrains (creusement de tranchées). Ce forage permettra l'extension du réseau de géothermie à d'autres quartiers de la Ville et à certains bâtiments publics (dont la piscine, le gymnase Montaleau, la maison de retraite des Cèdres, l'établissement scolaire Petit Val...). Avec un investissement du concessionnaire d'environ 40 millions d'euros, la production sera doublée et ce réseau s'étendra à terme sur 12.5 km (contre 4km actuellement) et alimentera 5 500 logements (contre 3 000 en 2024). L'entretien et la révision du réseau actuel est également pris en compte dans le DSP. Ce nouveau contrat permet une baisse d'environ 22% du prix moyen du mégawatt par heure et offre une énergie 100% renouvelable (94% géothermie et 6% Biométhane selon les conditions climatiques). Cette énergie est moins onéreuse que le gaz.

## 3. Le renouvellement de la délégation de service public concernant la gestion de l'eau (compétence partagée avec le GPSEA)

A titre informatif, la Ville comprend 93km de voirie et 225km de réseau lié à l'eau (Eaux Usées : 155 km et Eaux Pluviales : 70km). Ce réseau est le plus important du Val-de-Marne au regard de la superficie de la commune et de la densité de population. L'intégralité du réseau comprend 6254 points de relevage.

En amont des JO, un travail de mise en conformité des réseaux d'eau (séparation des réseaux entre Eaux Usées et Eaux Pluviales) a été mené entre la Ville et le Territoire. Ces travaux permettent un désengorgement des réseaux et d'éviter les surcharges et les risques d'inondation.

La DSP sur l'eau a été renouvelée cette année pour une période dix ans. La tarification progressive et le montant de l'abonnement ont été revus et permettent de réduire le coût des factures d'environ 30% pour 120 m<sup>3</sup> d'eau consommée. Une différenciation sera de plus appliquée pour les logements collectifs en fonction du nombre d'habitants dans le logement et non plus uniquement en fonction de la superficie du logement. Cette nouvelle tarification entre en vigueur pour le mois de novembre 2024 (dernière facture reçue de la précédente DSP en date du 30/09/2024). En plus de ces conditions tarifaires, ce nouveau contrat inclut un renouvellement du réseau à hauteur de 1% par an (0.3% dans le précédent contrat) et le déploiement de la télé-relève sur l'intégralité des points de relevage dès 2025 (avantages pour

la détection des fuites et plus d'obligation de présence pour le relevé). Le changement des compteurs s'effectue sans coût supplémentaire et il sera possible de suivre sa consommation sur internet.

#### **4. Le renouvellement du marché concernant le chauffage au gaz dans les bâtiments communaux**

Le marché de chauffage a été renouvelé cette année pour une période huit ans. SEEM énergie a remporté ce marché. Ce nouveau contrat permettra une économie financière de plus d'1,3 millions d'euros à l'issue de ce marché.

Concernant les 60 bâtiments publics, 20 sont chauffés au gaz, 2 au fioul et les autres en géothermie.

#### **5. Le marché de performance énergétique relatif à l'éclairage public**

La Ville comprend un réseau de 3817 points lumineux. La majeure partie des alimentations de ce réseau est désormais enterrée et se poursuit au fur et à mesure des reprises sur voirie (50 km du réseau est encore aérien). La modification des candélabres par des ampoules LED a permis une économie d'énergie significative (environ 33% d'économie d'énergie entre 2014 et 2021) avec le marché de performance énergétique mis en place en 2014 avec SATELEC. Une nouvelle DSP de 8 ans a été passée en 2022 avec SATELEC).

A ce jour, il reste un peu plus de 2300 candélabres à remplacer à l'horizon 2030. A l'issue de ce marché en 2030, la Ville estime son économie d'énergie à environ 60% par rapport au réseau existant en 2014. Un investissement d'environ 370 000 € / an est réalisé pour le renouvellement de l'éclairage public, avec un retour sur investissement sur une moyenne de 10 ans.

#### **6. Le projet de solarisation des bâtiments**

Le financement de ce projet est porté de manière conjointe entre la Ville et la MGP. La MGP apporte son aide financière dans le financement des études d'implantation des solutions de panneaux solaires et pour la rénovation de toitures en vue d'héberger ce type de dispositif.

A l'issue des études réalisées et de la consultation des Bâtiments de France, quatre bâtiments communaux ont été retenus pour accueillir un dispositif de solarisation. Pour deux bâtiments le dispositif permettra à la structure de couvrir une partie de ses dépenses énergétiques (parc des sports et CTM) et pour les deux autres ce dispositif servira à produire de l'énergie en vue de la revendre (gymnase Montaleau et gymnase du Piple).

#### **7. Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)**

L'Etat a demandé aux collectivités d'identifier des Zones dédiées à la production d'énergie renouvelable. En contrepartie de ce travail d'identification, l'Etat, par le biais de la Préfecture, s'engage à accompagner les Villes dans le développement de ces zones. Ce dispositif récent sera proposé en consultation en 2025.

Une précédente étude a d'ores et déjà démontré que l'énergie éolienne n'était pas pertinente quant à l'exposition du territoire de la ville de Sucy-en-Brie.

Un conseiller demande un point sur la géothermie de surface. Ewan COUIC apporte les éléments suivants : entre 2017 et 2021, le territoire du GPSEA a vu l'installation de 400 à 1200

puits. La demande est en forte croissance et les performances sont très bonnes. La ville de Sucy possède deux aquifères, mais le potentiel est moyen car les puits doivent être forés à des profondeurs trop importantes. En revanche, le territoire de Saint-Maur-des-Fossés est plus favorable, car il est situé à une altitude moins élevée.

### \* **Le lancement de l'application Ville**

Maxime Blanc présente le sujet. Il rappelle que cette application vise à faciliter les communications et les démarches entre les usagers et la Ville (notamment les signalements de dysfonctionnements). Plusieurs autres modules seront déployés progressivement (agenda/annuaire des commerçants/emploi/transports/alertes avec notifications push/liens pour prise de rdv avec les services de la ville/informations diverses...).

Cette application est déjà présente dans plusieurs villes en France ainsi qu'en région Ile-de-France (Alfortville, Créteil, Thiais, Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne, Versailles, Nogent-sur-Marne).

Le lancement est prévu pour le premier trimestre 2025. L'application sera gratuite et sera disponible sur Playstore et sur Apple store. Le module signalement qui fonctionnera avec le nouveau logiciel des services techniques sera disponible dans un second temps, une fois les services de la Ville opérationnels.

### \* **Un point d'informations sur le projet Centre-Ville**

Christophe Abraham présente le sujet. Il précise que l'affaissement de la bande de revêtement sol de la dalle du marché a fait l'objet de plusieurs analyses et d'un suivi régulier de la part de la Ville et du promoteur Eiffage. Plusieurs études ont été menées et l'affaissement est désormais stabilisé. Une intervention sera réalisée une fois l'achèvement du premier niveau de l'opération immobilière située à proximité. Cette intervention sera réalisée et financée par le groupe Eiffage en février/mars 2025.

Pendant la réalisation des travaux, des fuites d'eau et coupures de courant ont également eu lieu à la cité verte et la chaussée a subi des dégradations lors des réparations. Le problème est identifié et les services techniques interviendront prochainement.

Christophe Abraham explique ensuite les fouilles réalisées pendant les vacances d'automne sur le parking des Fontaines. Ces fouilles ont été supervisées par la Direction Régionale aux Affaires Culturelles (DRAC) et ont révélé l'existence potentiel d'un ancien verger. Le retraçage de la circulation piétonne est programmé avant la fin de l'année. Le sondage du terrain de la partie haute du parking des Fontaines a été réalisé dans la perspective d'une nouvelle construction à cet emplacement. Pour rappel, le projet de construction initial sur la totalité de l'emplacement du parking a été abandonné. Il est prévu de réaliser un parking paysager sur la partie basse afin de conserver une cohérence avec le linéaire commercial et les axes de circulation. L'emplacement actuel des poubelles du marché sur le bas du parking est provisoire et sera déplacé dans le lot D de l'opération Eiffage une fois les travaux achevés. Des toilettes publiques y seront également créées.

Christophe Abraham informe également sur la réouverture à la circulation des voitures et bus à partir du 12 décembre 2024 de la rue Maurice Berteaux en demi chaussée dans le sens rentrant (rue Winston Churchill vers la rue Maurice Berteaux). Les trottoirs ne seront pas accessibles tant que les travaux ne seront pas terminés pour des raisons de sécurité (l'accès piétons se fait en attendant par la sente Garcio). À la sortie de la sente, un feu tricolore provisoire avait été installé pour le marché temporaire. Un conseiller du conseil de quartier propose qu'il soit retiré car il cause des embouteillages et n'est plus pertinent. Ce point sera étudié par les services techniques. Concernant l'éclairage de la sente Garcio, il a été volé pour la troisième fois, et un remplacement est prévu.

Enfin, Christophe Abraham rappelle les dates de livraison des différents projets immobiliers :

- Lot C (opération menée par Bouygues Immobilier) : printemps 2025
- Lot D (opération Eiffage) : 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

Il mentionne également les nouveaux commerces prévus : un bâtiment destiné à un grand magasin Monoprix sur deux étages, avec la conservation d'un étage dans l'actuel Monoprix.

### **Les sujets évoqués sur le Centre-Ville soulèvent plusieurs problématiques :**

**Question sur la gestion des allées des poissonniers sur le marché.** Christophe Abraham informe qu'une intervention est prévue après les fêtes en concertation avec les poissonniers. Il rappelle que la problématique de l'eau repose sur trois causes : le lavage des poissons et l'utilisation par les poissonniers du dispositif approprié, la gestion des eaux de glace et le nettoyage du stand et des regards d'écoulement après le marché. Un rappel constant est effectué auprès des poissonniers pour que le positionnement des poissons évite l'écoulement des eaux de glace dans les allées du marché.

**Question de la problématique actuelle et à venir du stationnement en centre-ville.** Il est craint par les conseillers que les nouvelles constructions et l'installation de nouvelles familles engendrent des difficultés de stationnement. Christophe Abraham rappelle l'existence de 2 parkings construits en amont du démarrage des travaux de la ZAC (250 places en souterrain). Le centre-ville compte environ 800 places de stationnements au total. Il précise également que dans chaque programme de construction est prévu un nombre d'emplacements de parking adéquat. Plusieurs exemples sont donnés : pour le nouvel immeuble de la rue Moulin Bateau 110 logements et 111 places de parkings ; pour le bâtiment dit « Paulmier » 174 logements et 185 places de parkings ; pour le quartier des Noyers, 50 logements et 50 places de parkings...

L'inquiétude est notamment présente pour les habitants de la Cité Verte en face des nouvelles constructions.

## **Les sujets spécifiques au quartier**

### **\*Le budget participatif**

Il reste à ce jour 5 000 euros sur le budget participatif du conseil de quartier pour l'année 2024. Christophe Chartrain propose que le solde actuel de 5 000 euros soit reporté sur l'année 2025 afin de pouvoir bénéficier d'une plus grosse enveloppe d'une valeur totale de 20 000 euros. Afin de définir le ou les projets à cibler, Christophe Chartrain a créé un groupe Whatsapp « Conseil de Quartier » pour partager les idées. Il invite les conseillers à avoir une réflexion pour le prochain CQ.

Maxime présente, à titre d'exemples, plusieurs projets réalisés ou en cours dans les autres quartiers :

Centre-ville : installation de mobilier urbain incluant des chaises longues, des tables de pique-nique, et des tables de ping-pong, visant à améliorer l'espace public et offrir des lieux de détente et de loisirs. Un projet de rénovation du parc de jeux est également en cours d'analyse, visant à moderniser cet espace destiné aux enfants, en le rendant plus attractif et sécurisé.

Quartier des Bruyères : une borne foraine a été installée et un projet d'aménagement du parking est en réflexion.

Quartier des Noyers : mise en place d'un parcours interactif, permettant aux habitants ou aux visiteurs de s'engager dans une activité ludique et éducative à travers le quartier.

Quartier du Plateau : un projet de jardin partagé à la Procession est en projet, afin de proposer un espace collectif pour cultiver des plantes et favoriser la rencontre entre voisins.

Ces projets illustrent les efforts des quartiers pour améliorer leur environnement et proposer de nouveaux espaces de vie et de loisirs aux habitants. Il est à noter que ces initiatives concernent principalement des projets d'aménagement plutôt que des projets d'animation.

### **\*Le point d'information sur le nouveau groupe scolaire de la Fosse Rouge et la démolition de l'ancien groupe scolaire**

Le groupe scolaire a été ouvert à la rentrée de septembre 2024. Ce projet scolaire était très ambitieux. Il n'y a pas eu de construction d'école à Sucy depuis 40 ans et il a fallu trouver un financement à hauteur de 20 millions d'euros. La construction s'est faite dans des délais records, en 14 mois.

Des réserves concernant certains aspects techniques du chantier sont levées progressivement. Parmi celles-ci, des problèmes ont été identifiés et sont en train d'être résolus, tels que des ventilations défectueuses ou mal positionnées, des prises électriques mal installées, des poignées de porte à rectifier, des odeurs dans les toilettes... Il a été précisé qu'il est normal qu'il reste des éléments à améliorer et à peaufiner. Un recul est nécessaire pour apprécier certains aspects qui ne sont pas toujours évidents dès l'installation.

Il a été souligné la nécessité de renforcer la signalétique autour du groupe scolaire, notamment avec l'ajout d'un panneau indicateur de l'école pour améliorer la sécurité extérieure. Cette demande a été bien reçue par C. Abraham. Un problème de stationnement des voitures sur le parvis a été évoqué. Pour y remédier, des potelets ont été commandés, et il a été proposé de faire passer la police municipale pour verbaliser les véhicules mal stationnés, notamment sur la ligne jaune. Il a été jugé peu judicieux d'installer du mobilier urbain à cet endroit.

La démolition de l'ancien groupe scolaire est prévue au printemps 2025, avec une durée de plusieurs mois. Les phases techniques et bruyantes de cette opération seront réalisées en dehors des horaires scolaires, et le passage des camions se fera par l'arrière du site pour minimiser les nuisances.

Un groupe WhatsApp a été créé par C. Chartrain pour partager les idées sur la gestion du bassin de rétention. Il invite les conseillers à réfléchir sur la manière de garantir que l'eau ne

stagne pas. Il a été noté qu'il y a une bonne évacuation de l'eau dans la cour élémentaire, mais que la cour maternelle présente un peu de stagnation. De même, il y a un point de stagnation près de l'ancien bâtiment « logements des instituteurs ».

Le mobilier scolaire a été changé. Une partie de l'ancien mobilier a été envoyé au Sénégal dans le cadre d'un projet solidaire, et une autre partie a été mise en vente. Environ 2000€ ont pu être récoltés et partagés entre les coopératives scolaires.

Deux projets immobiliers sont prévus sur le terrain de l'ancienne école, mais les détails ne seront partagés que lorsque les projets seront prêts. Il a été précisé qu'aucun logement social n'est prévu dans ces projets. En revanche, le multi-accueil et la crèche du Rond d'Or seront déplacés sur ce terrain.

### \* Le jardin partagé

Ce point est présenté par Ewan Couic. Un jardin partagé existait auparavant devant l'ancienne école de la Fosse Rouge. Ce projet visait à revitaliser cet espace et à en faire un lieu de convivialité et de culture pour les habitants.

Un questionnaire a été envoyé en octobre aux habitants pour mesurer leur intérêt pour ce projet. Les résultats montrent un intérêt croissant de la population pour un jardin partagé dans ce quartier, ce qui conforte l'idée de relancer cette initiative.

Parmi les parcelles envisagées pour le projet, une parcelle appartenant au bailleur social Logirep a été retenue dans le parc de la Cité Verte. La ville est actuellement en dialogue et en négociation avec Logirep pour pouvoir utiliser cette parcelle pour le jardin partagé. La surface disponible pour ce projet se situe entre 700 et 1000 m<sup>2</sup>, ce qui semble suffisant pour aménager un jardin partagé de taille adéquate. Certains conseillers soulignent que cet emplacement est actuellement utilisé comme terrain de foot et qu'il est regrettable qu'il vienne à disparaître. L'ouverture du jardin est souhaitée pour le printemps 2025, avec pour objectif de créer un espace accessible et fonctionnel pour les habitants dans un délai relativement court.

Le projet prévoit d'associer la régie de quartier, qui jouera un rôle dans la gestion et l'animation de l'espace, permettant ainsi une implication des habitants et une gestion collaborative du jardin.

Un groupe de travail a été constitué pour ce projet. Ce groupe fait partie d'un comité de réflexion citoyen, où les habitants seront invités à participer activement à la conception et au développement du projet.

### \* La régie de quartier

La Régie de Quartier est présentée par Léa DIOP, directrice de la régie de quartier. Il s'agit d'une association d'insertion par l'activité économique, créée en avril 2024 et qui a démarré ses activités au début du mois de septembre 2024. Elle se concentre principalement sur les activités d'entretien d'espaces verts et d'entretien général. Le Conseil d'administration de l'association doit encore être développé, avec un appel à la recherche de nouveaux participants parmi les habitants. Le projet de la Régie de Quartier est conçu pour être porté par les habitants du quartier. Un des objectifs principaux est de renforcer la cohésion sociale, en incluant les résidents dans le processus de développement des projets et en favorisant le

lien social entre eux et les salariés. Actuellement, la Régie emploie 8 salariés et 1 apprenti (5 salariés résidant à Sucy et 3 provenant de l'extérieur de la ville). Ces salariés sont accompagnés dans leur parcours socio-professionnel.

La Régie de Quartier souhaite développer son volet communication. Bien qu'elle ait été présente au forum des associations, un manque de visibilité a été noté. Selon un conseiller, membre de la régie de quartier, il est donc important de renforcer sa présence dans la vie locale pour accroître la connaissance de ses actions.

## **\*Informations diverses sur le quartier**

### **Manque d'éclairage public sur une zone de la Cité Verte**

Une zone de la Cité Verte souffre d'un manque d'éclairage public, créant des difficultés de sécurité et de visibilité pour les habitants.

La situation est d'autant plus complexe qu'elle implique plusieurs bailleurs. La ville a tenté de rassembler l'ensemble des acteurs autour d'une table ronde afin de discuter et de trouver des solutions communes à ce problème.

Un travail collaboratif a été mené pour clarifier les responsabilités de chacun en ce qui concerne la gestion et l'entretien des réseaux d'éclairage (mise à jour de la cartographie des réseaux qui n'était pas entièrement répertoriée).

Des candélabres ont été identifiés pour chaque secteur, permettant ainsi de mieux cibler les interventions nécessaires.

Concernant les candélabres appartenant à la ville, trois d'entre eux ont déjà été réparés. Le partenaire technique de la ville, SATELEC, intervient régulièrement pour maintenir et réparer l'éclairage public dans les secteurs qui relèvent de la commune. L'allée Vlamincq est de nouveau éclairée.

Pour les secteurs relevant des bailleurs, des devis ont été réalisés par ces derniers et les travaux sont en attente de réalisation.

### **Le stationnement**

Les résidents expriment des préoccupations concernant un futur accroissement du problème du stationnement avec les nouvelles constructions prévues dans le quartier.

Il est signalé qu'une dépanneuse bloque en permanence une place de parking et qu'il y a une recrudescence de véhicules utilitaires occupant les places de stationnement.

Une question a été soulevée concernant l'efficacité du contrôle des caméras de surveillance, notamment celle située au niveau du n°3 de la Cité Verte. Il a été demandé un point sur leur bon fonctionnement et leur rôle dans la gestion des problèmes de stationnement, notamment pour surveiller les véhicules épaves.

Un point sera présenté par la Police Municipale lors du prochain conseil de quartier pour répondre à ces problématiques.

### **Seqens**

La résidence Fosse Rouge, composée de 150 logements située en face de l'école élémentaire Fosse Rouge, bénéficie d'un programme de réhabilitation d'envergure, avec un budget alloué

de 10 millions d'euros. L'objectif de ces travaux est d'améliorer la qualité de vie des résidents tout en modernisant les infrastructures de l'immeuble.

Le programme de réhabilitation comprend plusieurs interventions, notamment :

- Des travaux de rénovation de la façade et installation d'une isolation extérieure pour améliorer l'efficacité énergétique de l'immeuble.
- L'isolation des caves pour une meilleure gestion thermique et éviter les déperditions d'énergie.
- Le rafraîchissement et la rénovation de la peinture des parties communes.
- Le Raccordement à la géothermie avec l'installation de 2 sous-stations
- La rénovation du système d'interphonie
- Le remplacement des portes de service et des portes des caves

Les travaux d'urgence débuteront dès le 1er trimestre 2025, et les autres rénovations sont attendues pour le 1er semestre 2026. La question du programme Logirep nécessite une clarification, et des informations supplémentaires devront être obtenues pour confirmer les prévisions à ce sujet.

### **Les bio-déchets**

Depuis le 1er janvier 2024, la collecte des bio-déchets à la source est devenue obligatoire, afin de faciliter le tri et le recyclage des déchets organiques. Ils sont ensuite transformés en biogaz et en compost pour produire de l'énergie renouvelable. Dans ce cadre, le GPSEA a distribué des composteurs individuels aux habitants. La ville de Sucy s'est portée volontaire pour un programme spécifique dans les écoles. Aujourd'hui 99% des écoles du territoire sont désormais équipées de solutions de tri des bio-déchets, contribuant ainsi à une gestion plus durable des déchets dans les établissements scolaires. En 2023, plus de 20 tonnes de bio-déchets ont été collectées dans les écoles du territoire.

Des points d'apport volontaires vont être créés pour permettre aux particuliers de déposer leurs bio-déchets. Ces points sont destinés à ceux qui ne disposent pas de composteurs individuels ou qui préfèrent utiliser une solution de dépôt centralisée.

Le GPSEA prévoit également l'installation de composteurs collectifs dans les habitats collectifs, mais uniquement si le bailleur est volontaire et s'il existe un référent local pour gérer le dispositif. Ces composteurs seront installés uniquement sur des parcelles de pleine terre.

### **Rue Ingres**

Des travaux sont à venir sur le terrain situé rue Ingres, géré par Icade et Valophis. Des préoccupations ont émergé concernant leur impact immédiat sur la rue et ses environs.

En raison des conditions météorologiques, notamment du vent, plusieurs barrières ont été soufflées et sont tombées sur la voie publique. Les équipes des services techniques sont rapidement intervenues pour remettre ces barrières en place, assurant ainsi la sécurité de la rue.

Valophis doit reprendre la gestion de l'espace pour y aménager un parking. Les aménagements sont attendus depuis quelques années, ils sont annoncés comme prochains par Valophis.

La chaussée de la rue Ingres est dans un mauvais état et nécessite des travaux de réparation. Une évaluation sera prochainement réalisée par les services techniques.

Il a été noté que l'organisme I3F a démissionné de son rôle de gestionnaire pour le bâtiment situé au 7, rue Ingres. Cette démission entraîne des conséquences sur la gestion de l'immeuble, et il sera nécessaire de déterminer les mesures à prendre pour la transition de gestion.